

## Option Education spécialisée

### Présentation

---

Les éducateurs se définissent comme ceux qui travaillent sur la rencontre avec la différence. Leur champ est l'inadaptation, le handicap qu'il soit physique ou intellectuel. Ils interviennent également dans le domaine de l'exclusion.

### Admission

---

L'entrée à l'IUT2 est subordonnée à l'étude du dossier de candidature par un jury d'admission. Les éléments pris en compte par ce jury figurent sur la fiche d'admission : parcours d'études, questionnaire de motivation, notes de 1re et terminale reportées sur la partie "Relevé de notes". Un examen spécial est ouvert aux candidats non-bacheliers (pouvant justifier d'au moins deux années d'activité professionnelle) que le jury autorise à se présenter en fonction des éléments qui figurent dans leur dossier et font apparaître des aptitudes correspondant aux enseignements proposés dans le département. Si vous êtes en reprise d'études (interruption de plus de deux ans), vous devez postuler sur e-candidat à partir de l'application e-candidat de l'UGA.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

La sélection se fait sur dossier à partir du projet de formation motivé, du CV et de la fiche Avenir (pour les bacheliers). Seront examinés la scolarité (notes + appréciations), les expériences dans le domaine du social (bénévolat, engagement associatif, service civique, etc.).

Les candidats dont le dossier est retenu seront auditionnés au cours d'un oral en présence d'un enseignant et d'un professionnel : motivation et aptitude.

L'ensemble des résultats est examiné par le jury qui détermine les admissions définitives.

### Poursuite d'études

---

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé ([DEES](#)) une 3e année, proposée à l'IUT2 est requise ; passage direct selon les notes acquises en 1e et 2e année de DUT CARRIERES SOCIALES OPTION EDUCATEUR SPECIALISE.

### Infos pratiques :

---

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

## Contacts

---

### Contact administratif

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2  
iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr  
Tel. 04 76 28 46 37

## Programme

---

### Tronc commun

Psychologie (cours) ; Psychosociologie ;  
Sociologie (cours) ; Démographie, populations  
et société ; Droit (civil, constitutionnel, pénal,  
du travail) ; Politiques sociales ; Economie  
et économie sociale ; Histoire et grands  
systèmes institutionnels ; Introduction au travail  
social ; Problèmes sociaux contemporains ;  
Méthodologie de projet

### Option Education spécialisée

Psychologie (TD) ; Sociologie (TD) ;  
Pédagogie générale - relation éducative -  
psychopédagogie ; Pédagogie de l'expression  
et techniques éducatives ; Approche des  
handicaps et des inadaptations ; Culture  
générale professionnelle ; Analyse de  
la pratique ; Santé ; Psychanalyse ;  
Méthodologie ; Ateliers de communication ;  
Gestion de projet ; Théâtre/Conte ; Sport ;  
Projets tutorés ; Stages pratiques ; Mise en  
situation.

### DUT 1re année

Semestre 1

Semestre 2

### DUT 2e année

Semestre 3

Semestre 4